BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2214

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LYON

Ventes et cessions

519 085 203 RCS Lyon.
CX PARTICIPATION.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 100000.00 EUR.
Adresse : 84, Rue Dugueslin, 69006 Lyon.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : CX PARTICIPATION Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros Siège social : 84 rue Dugueslin 69006 LYON 519 085 203 RCS LYON AVIS DE PROJET DE FUSION D'un projet de contrat de fusion sous seings privés en date du 28 octobre 2026, déposé le 29 octobre 2026, au greffe du Tribunal des activités économiques de LYON, il résulte que la société PSORIMMUNE, société par actions simplifiée au capital de 51 300 €, dont le siège social est à LYON 6ème (69006), 84 rue Dugueslin, identifiée sous le numéro unique 492 442 926 RCS LYON, se propose de fusionner avec la société CX PARTICIPATION, par voie d'absorption de cette dernière. La société CX PARTICIPATION ferait apport à la société PSORIMMUNE de la totalité de son actif évalué à 23 658 734 € contre la prise en charge de l'intégralité de son passif s'élevant à 1 786 952 €, soit un apport net de 21 871 782 €. La société PSORIMMUNE étant propriétaire de la totalité des actions composant le capital de la société CX PARTICIPATION, il ne serait pas procédé à l'échange d'actions CX PARTICIPATION contre des actions PSORIMMUNE, en sorte que cette fusion absorption serait réalisée sans augmentation de capital. Les créanciers des sociétés parties à cette opération, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par les articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce. Pour avis..